



**Questionnaire relatif à l'évaluation des formations juridiques de base
(DEUG et licence)**

* *
*

Identification de la composante

Académie :

Université :

UFR :

Directeur de l'UFR :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

43, rue de la Procession 75015 PARIS - Téléphone : 01 55 55 63 51 – Fax : 01 55 55 63 94

E-mail : m-p.payre@cne-evaluation.fr

Autorité administrative indépendante

1 - Caractérisation de la pédagogie en 2000-2001

1- L'organisation pédagogique

1 - Quelle est l'organisation pratique de l'année : période d'accueil (avec quels intervenants), période de cours, période d'examen de fin de semestre (avec quelle interruption d'enseignements) ? Commentaires.

2 - Quels enseignements de méthodologie sont organisés en DEUG ? combien d'étudiants concernent-ils (en % sur les 5 années) ? Commentaires.

3 - Quelle est l'organisation du dispositif d'enseignement des langues vivantes (langues concernées, groupes de niveau) ? des nouvelles technologies d'information et de la communication ? de l'enseignement du sport ? Commentaires.

4 - Comment avez-vous organisé le tutorat et (ou) le soutien ? combien d'étudiants sont-ils concernés (en % pour chaque année de la période), avec quels résultats ? Commentaires.

5 - L'organisation pédagogique prévoit-elle, en licence, la validation d'unités d'expérience professionnelle ou d'un semestre universitaire européen ? S'il existe des conventions de coopération entre votre établissement et d'autres établissements en France ou à l'étranger, précisez le nombre d'étudiants concernés en licence. Quelle appréciation portez-vous sur ce dispositif ? Avez-vous une réflexion spécifique sur l'ECTS ?

6 - Précisez les conditions matérielles des enseignements, par site le cas échéant : nombre d'étudiants par amphithéâtre, taille des groupes de TD, situation géographique de la bibliothèque par rapport aux lieux d'enseignement. Commentaires.

7 - Quelles observations avez-vous à faire sur l'accès des étudiants des 3 premières années aux ressources documentaires ? Précisez pour chaque site le cas échéant.

2 - L'organisation des examens

1 - Quelle est la répartition, par matière, de l'évaluation des étudiants entre le contrôle continu et les examens terminaux pour chacune des trois premières années ? Commentaires.

2 – Présentez les modalités de la capitalisation et de la compensation. Avez-vous mis en place une capitalisation par matière ? Commentaires.

3 - Une évaluation des étudiants par QCM a-t-elle été mise en place ? Si oui, dans quelles matières et de quelle année ? Quelle proportion des examens représente-t-elle par matière et par année ? Commentaires.

4 - Existe-t-il des évaluations d'étudiants sous forme d'épreuves orales ? Si oui, dans quelles matières, de quelles années ? Quelle proportion des examens représentent-elles par matière et par année ? Commentaires.

5 – Quelle part les épreuves écrites représentent-elles par matière et par année ? Commentaires.

6 - Quelles sont les modalités mises en place pour garantir l'anonymat des épreuves écrites ? Commentaires.

7 - Existe-t-il un système de double correction ? Si oui, est-il généralisé ou spécifique à certaines épreuves ? Commentaires.

8 - Quelle appréciation portez-vous sur le taux de moyenne obtenue par les étudiants dans chaque matière, et chaque site le cas échéant ? Commentaires.

3 - Le pilotage des formations

1 - Quelles sont les modalités pratiques de la réorientation à l'issue du premier semestre de la 1^{ère} année ? Combien d'étudiants ont-ils été concernés depuis la mise en place de la réforme ? Commentaires.

2 - Existe-t-il une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ? Si oui, selon quelles modalités précises ? Commentaires.

3 - Quelle appréciation portez-vous sur la durée moyenne d'obtention du DEUG dans votre UFR ? Quelle analyse en faites-vous ?

4 - Constatez-vous une augmentation des contentieux relatifs aux examens ? Si oui, sur quels fondements ? Commentaires.

5 - Existe-t-il une commission interne de suivi de la réforme (modalités de fonctionnement, fréquence, participants) ? Commentaires.

II – Caractérisation de la population étudiante : période 1996-2001

1 - Comment appréciez-vous les forces, les faiblesses et les motivations de vos publics étudiants en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année ?

2 - A l'issue de l'orientation de fin de premier semestre de 1^{ère} année, combien d'étudiants se dirigent-ils vers des filières de type DEUST, DUT et/ou technologiques (nombre d'étudiants, % par filière) ? Commentaires.

3 - Quelle est l'évolution des demandes d'équivalence de titulaires de diplômes professionnels ou technologiques pour l'entrée en DEUG et en licence (nombre d'étudiants concernés, demandes et accès) ? Commentaires.

4 - Quelle est l'évolution des demandes de validation d'acquis universitaires ou professionnels en vue de la dispense de tout ou partie d'une ou plusieurs unités d'enseignement sur la période (nombre de demandes, nombre d'obtentions) ? Quelle est votre stratégie en ce domaine ?

5 - Un dispositif spécifique pour les étudiants provenant de filières technologiques et professionnelles a-t-il été mis en place ? Si oui, en quoi consiste-t-il ? Quelle a été l'évolution des effectifs sur la période ? Commentaires.

6 - Existe-t-il des dispositifs d'insertion professionnelle à bac +3 (préparation aux concours, conventions avec des branches ou secteurs d'activité, ...) ? Pour les trois dernières années, combien d'étudiants sont-ils concernés, par année ? Commentaires.

7 - Un régime spécial de scolarité tel que prévu à l'Article 16 de l'Arrêté du 9 avril 1997 a-t-il été mis en place ? Si oui, pour quel public, avec quelles modalités, quel est le nombre d'étudiants concernés et quels en sont les résultats ? Commentaires.

8 – Avez-vous mis en place un dispositif de suivi du devenir des étudiants titulaires de la licence ? Si oui, quelle est la proportion des étudiants quittant le système universitaire, de ceux poursuivant dans les filières de Droit, de ceux poursuivant dans d'autres filières que le Droit ? Quelles observations en tirez-vous ?

III – Caractérisation de l'équipe d'encadrement : enseignants et personnels administratifs

1 - Combien y a-t-il d'heures d'enseignements magistraux assurées par des PR et associés, MCF et associés, chargés de cours en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année ? Quelle appréciation portez-vous sur cette répartition ?

2 - Même question sur les TD avec les professionnels, ATER, vacataires, ... ? Quelle appréciation portez-vous sur cette répartition ?

3 - Comment est réalisée la répartition des charges de surveillance d'examens au sein de la composante ? Avez-vous recours à une aide extérieure ? Commentaires.

4 - Comment est répartie la charge de correction ou d'interrogation ? Commentaires.

5 - Quelles sont les modalités d'organisation des équipes pédagogiques ? par année, par amphi, par discipline ? Quelles sont les activités des équipes pédagogiques (mise au point de documents, de TD communs, ...) ? Commentaires.

6 - A-t-il été mis en place des directeurs d'études par cycle ou par année ? Si oui, quelles sont leurs responsabilités ? Commentaires.

7 - Quel est le nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 5 prochaines années ? Comment appréciez-vous cette situation ?

IV - Questions d'ordre général

1 - Suivant les dispositions de l'Article 5 de l'Arrêté du 30 avril 1997 comment définissez-vous " la culture juridique commune " ?

2 - Comment cette définition a-t-elle pu être concrétisée dans votre organisation pédagogique ?

3 - Quelles sont les facilités et les difficultés rencontrées par votre composante, au sein de l'université à laquelle elle appartient, pour mettre en œuvre cette définition ? La semestrialisation a-t-elle été un obstacle pour la mise en œuvre de cette définition ?

4 - Comment assurez-vous la continuité des enseignements en cas de mutation, départ, promotion des enseignants ?

5 - Par ailleurs, comment avez-vous organisé la progression dans l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, notamment dans les matières juridiques fondamentales en tenant compte de la semestrialisation ?

6 - Selon vous, quel serait le contenu d'une formation juridique de base ?

7 - Quelle est la stratégie d'ouverture sur la quatrième année d'enseignement que vous poursuivez ?

8 - Souhaitez-vous ajouter des commentaires à ce questionnaire ? Si oui, lesquels ?

Ce questionnaire est à renvoyer dans la première quinzaine de juin 2001 au

**CNE,
à l'attention de Mme Payre,
43 rue de la Procession, 75015 Paris**

**Si des problèmes se posent pour répondre à ce questionnaire,
il vous est possible de téléphoner à :**

Mme Payre au 01 55 55 63 51

ou à

Mr Curvale au 01 55 55 68 40.

ANNEXES

I - Pédagogie

- Calendrier de l'année universitaire 2000-2001
- Règlements d'examen 2000-2001
- Dates d'examen 2000-2001
- Maquette 2000-2001 pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année en distinguant les cours magistraux (CM) et les TD
- Offre de formations de la composante en 2000-2001

II – Etudiants

- Plaquette d'informations ou livret de l'étudiant en Droit en 2000-2001 (ou le plus récent)
- Tableaux ci-joints :
 - Tableau II 1 : Les effectifs des étudiants par sexe et nationalité
 - Tableau II 2 : L'origine par type de baccalauréat des étudiants de 1^{ère} année
 - Tableau II 3 : Les taux de réussite des étudiants par année
 - Tableau II 4 : La durée d'obtention du DEUG
 - Tableau II 5 : Origine sociale des étudiants (entrants en 1^{ère} année uniquement) en 2000-2001

III – Equipe d'encadrement

- Liste nominative et par grade des enseignants de la composante
- Liste par grade des emplois d'enseignants de la composante par section du CNU en 2000-2001 (Tableau III 1)
- Liste des postes d'enseignants vacants par grade et par section du CNU en 2000-2001
- Nombre et grade des emplois administratifs de la composante (y compris les postes vacants) en 2000-2001
- Potentiel statutaire et heures complémentaires consommées, en 2000-2001, dans les trois premières années
- Liste des formations de recherche de la composante ou Annuaire de la Recherche 2000-2001
- Planning hebdomadaire, en 2000-2001, par semestre des enseignements pour les trois premières années.

Les effectifs des étudiants par sexe et nationalité

II-1

Université

Composante

Année universitaire ____ / ____

Date de validité de l'information :

Remplir un tableau par site et pour chacune des cinq dernières années universitaires

Année :

Inscrits administratifs						
Femmes	Hommes	Total	dont			
			Etrangers		Boursiers	
			de l'UE (1)	Hors UE (1)	(2)	

1ère année de DEUG						
2ème année de DEUG						
LICENCE						
LICENCE						
LICENCE						
Total						

(1) Union européenne

(2) Boursiers sur critères sociaux uniquement

L'origine par type de baccalauréat des étudiants de 1ère année

II-2

Université

Composante

Date de validité de l'information :

Type de bac						
Bac général			Techno STT	Autres techno	Bac Professionnel	Dispense
L	ES	S				

1996-1997							
1997-1998							
1998-1999							
1999-2000							
2000-2001							

Détail des baccalauréats (nomenclature SISE) :

L : littéraire -> A, A1,A2, A3, L, 0001

ES : économique -> B, ES

S : scientifique -> C, D, DP, E, S

Techno STT : G, G1, G2, G3, H, STT

Autres techno : F, F1, F2, F3, F4, F5, F6, F7, F7P, F8, F9, F10, F10A, F10B, F11, F11P, F12, HOT, STI, STL, SMS, STPA, STAE

Professionnel : 0021, 0022

Dispense : 0030, 0031, 0033, 0034, 0035, 0036, 0037

Les taux de réussite des étudiants par année de formation

II-3

Université

Composante

Date de validité de l'information :

Remplir le tableau par site et pour chacune des cinq dernières années universitaires

Année :

	Inscrits		Présents aux examens		Reçus		Taux de réussite		
	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	Global
1ère année de DEUG									
2ème année de DEUG									
LICENCE									
LICENCE									
LICENCE									

La durée d'obtention du DEUG et de la licence

II-4

Université

Composante

Date de validité de l'information :

Remplir le tableau par site et pour chacune des cinq dernières années universitaires

Année :

En proportion de l'effectif inscrit en début d'année (%)				
1 an	2 ans	3 ans	4 ans	

DEUG					
LICENCE					
LICENCE					
LICENCE					

L'origine sociale des étudiants

II-5

Université

Composante

Année universitaire 2000 / 2001

Date de validité de l'information :

	1ère année de DEUG	Total
Agriculteur exploitant		
Artisan		
Commerçants		
Chef d'entreprise de dix salariés et plus		
Profession libérale		
Cadre de la fonction publique		
Professeur et assimilés		
Profession information, arts, spectacle		
Cadre administratif et commerc. d'entreprise		
Ingénieur, cadre technique d'entreprise		
Instituteur et assimilé		
Profession intermédiaire santé-travail-social		
Membre du clergé, religieux		
Profession intermédiaire adm. fonction publique		
Profession intermédiaire adm. commerce entr.		
Technicien		
Contremaître, agent de maîtrise		
Employé civil, Agent service fonction publique		
Policier, militaire		
Employé administratif d'entreprise		
Employé de commerce		
Personnel de service direct aux particuliers		
Ouvrier qualifié		
Ouvrier non qualifié		
Ouvrier agricole		
Retraité agriculteur exploitant		
Retraité artisan, commerce, chef d'entreprise		
Retraité cadre, profession intermédiaire		
Retraité employé et ouvrier		
Chomeur n'ayant jamais travaillé		
Personne sans activité professionnelle		
Non renseignée		
Total		

Les emplois d'enseignants de la composante

III-1

Composante :

Université :

Année universitaire : ____ / ____

Remplir le tableau pour chacune des cinq dernières années universitaires

Date de validité de l'information :

Groupe de disciplines CNU	Situation des emplois et nombre de crédits PAST au 1er octobre																Nombre total de postes	dont vacants	Total du potentiel	Crédits PAST
	Professeurs	dont vacants	Maîtres de conférences	dont vacants	Assistants	dont vacants	Second degré (1)	dont vacants	ENSAM	dont vacants	Jouvence (2)	dont vacants	Professeurs associés (3)	dont vacants						
Total des emplois																				
Total du potentiel en heures eq. TD																				

(1) Enseignants du second degré ou assimilés (PRAG, PRCE, lecteurs)
 (2) Jouvence : allocataire-moniteur (AMN ou autres étudiants titulaires du monitorat), ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche)
 (3) Emplois réservés à des professeurs associés ou invités
 (4) En heures équivalent TD